

## Concours de collecte de piles usagées

### C.C. Pays de l'Arbresle



117, Rue Pierre Passemard - Bp 41  
69592 L'Arbresle

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Anthony Henry  
[anthony.henry@paysdelarbresle.fr](mailto:anthony.henry@paysdelarbresle.fr)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



## CONTEXTE



Dans le cadre de son Programme Local de Réduction des Déchets, la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle s'est engagée à réduire de 7% les déchets produits sur son territoire grâce notamment à l'application de 25 actions sur 7 axes prioritaires. Il est possible de citer notamment "Réduire les déchets verts des Ménages et développer le compostage", "Développer le réemploi" ou encore "Amplifier les collectes des déchets dangereux". Sur ce dernier axe, la collectivité a choisi de réaliser des concours de collecte de piles dans les établissements scolaires et en particuliers dans les collèges et lycées du territoire afin de sensibiliser les étudiants à la nécessité de réduire et de recycler autant que possible les déchets.

## OBJECTIFS ET RESULTATS

### Objectifs généraux

L'objectif du concours inter-établissement et inter-classe a été de sensibiliser les adolescents au tri et recyclage des piles et accumulateurs usagés et plus globalement d'ancrer les gestes éco-citoyen dans leur quotidien.

### Résultats quantitatifs

#### Résultats du concours de collecte de piles usagées

Etablissements	Classes	Quantité collectée par classe (kg)	Nombre d'élèves	Quantité collectée par élèves (kg)
Ateliers d'apprentissage de la Giraudière	Promo 1	96,55	36	2,68
Ateliers d'apprentissage de la Giraudière	Promo 2	82,67	32	2,58
Ateliers d'apprentissage de la Giraudière	Promo 3	5,24	34	0,15
Collège Champagnat	5ème	197,6	23	8,59
Lycée Thimonnier	3ème	44,44	24	1,85
<b>Total</b>		<b>426,5</b>	<b>149</b>	<b>2,86</b>

Par équité entre les classes, c'est le ratio kg/élève qui est pris en compte (masse totale de piles collectées divisée par le nombre

total d'élèves dans la classe) pour désigner la classe gagnante.

Ainsi, c'est le collège Champagnat par le biais de sa classe de 5ème qui est vainqueur du concours avec 8,59 kg de piles collectées ainsi que la promo 1 des Etablissements d'Apprentissage de la Giraudière avec 2,68 kg.

## Résultats qualitatifs

Dans l'ensemble les 3 établissements ont été en majorité « très satisfaits » du concours et déclarent être intéressés pour renouveler l'opération l'année prochaine.

Ces interventions ont permis de réaliser une véritable "porte d'entrée" pour de futurs projets/actions avec les établissements.

## MISE EN OEUVRE

### Planning

**Le concours s'est déroulé du lundi 16 octobre au vendredi 15 décembre 2017.** Voici le planning de l'action :

1. Echanges avec SUEZ dans le cadre du marché de collecte des déchets afin d'organiser un concours de collecte de piles usagées au sein des établissements scolaires (août 2017).
2. Réalisation d'un rétroplanning et d'un formulaire d'inscription à envoyer aux lycées, collèges, MFR et autres établissements scolaires du secondaire (août - septembre 2017)
3. Echanges avec Corepile pour le matériel et les éventuels récompenses pour les participants (septembre 2017)
4. Echanges avec la FRAPNA Rhône pour adapter une animation sur le sujet et ainsi préparer les classes inscrites à la collecte de ces déchets (septembre 2017)
5. Livraison de boîtes à piles par l'agent de SUEZ et présentation du concours aux élèves de chaque classe (octobre 2017)
6. Animation d'une heure pour chaque classe (hormis la promo 3 des Etablissements d'Apprentissage de la Giraudière) par la FRAPNA (octobre-novembre 2017)
7. Echanges avec le cinéma local Le Strapontin afin de proposer une projection aux vainqueurs du concours.
8. Premières pesées de piles afin de faire un bilan de mi-parcours et ainsi relancer l'action dans les classes si nécessaire (mi-novembre 2017)
9. Dernières pesées de piles (mi-décembre 2017).
10. Annonce des résultats et livraison des lots aux classes (janvier 2018)
11. Collecte des piles du concours pour recyclage par un transporteur de Corepile (janvier 2018)
12. Projection du film "Demain" de Cyril DION et Mélanie LAURENT le mardi 27 février 2018

### Moyens humains

- 1 agent de la collectivité pour organiser le concours
- 1 agent de SUEZ pour le suivi du concours
- 2 animateurs de la FRAPNA pour les animations des classes
- 1 agent de Corepile pour la recherche de lots et la collecte des piles une fois le concours terminé
- 2 membres du cinéma associatif Le Strapontin pour la projection du film

### Moyens financiers

Cette action est inscrite dans le cadre du marché de collecte des déchets ménagers. Suez a assuré le suivi des classes et a financé la projection du film au cinéma associatif.

Corepile a fourni gracieusement les lots de consolation pour les classes n'ayant pas gagné le concours.

### Moyens techniques

Pour les pesées et la collecte des piles :

- 1 balance apportée par SUEZ lors des périodes de pesées
- Les affiches et flyers de Corepile
- 50 boîtes de collecte de piles de Corepile
- 1 appareil photo pour illustrer l'action

Pour les lots :

- 150 crayons à papier de Corepile
- 35 portes-cartes upcyclés de Corepile

### Partenaires mobilisés

- **FRAPNA** : animations auprès des classes sélectionnées dans le cadre du concours
- **SUEZ** : accompagnement technique des classes pour le concours.
- **Cinéma associatif Le Strapontin** : projection d'un film
- **COREPILE** : Envoi de support de communication et des lots pour les participants

## VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

### Facteurs de réussites

Cette action est totalement reproductible.

### Difficultés rencontrées

Réalisation du concours dans des établissements scolaires du secondaire : collèges et lycées

Partenariat avec un cinéma associatif pour la projection d'un film sur la thématique environnementale

### Recommandations éventuelles

- Prévoir du temps pour les relances des établissements lors de l'inscription.
- Inscription uniquement des classes et non des clubs pour permettre un suivi de l'action au sein de l'établissement par un professeur
- Demander aux professeurs d'être vigilants concernant la collecte de piles encore en état de fonctionner ou issus de points de collecte (distributeurs, déchèteries ...) pour ne pas déséquilibrer les concurrents.

---

### Mots clés

RECYCLAGE DES DECHETS | JEUNESSE | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE | CAMPAGNE D'INFORMATION | DECHET DANGEREUX

### Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)

sous la responsabilité de son auteur

### Contact ADEME

Admin SAPSI

[tma.drupal@ademe.fr](mailto:tma.drupal@ademe.fr)

Direction régionale toutes les régions